

DÉFI

M A G A Z I N E

 **TERRE
DES
HOMMES**
FRANCE
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

DOSSIER SPÉCIAL

**Le combat universel
pour les droits des
femmes**



édito



LYSIANE ANDRÉ

Présidente de Terre des Hommes France

Bientôt Noël ! Dès la mi-novembre, voire plus tôt, une folie consumériste s'empare de nos pays occidentaux.

Je vais vous raconter une belle histoire.

Les petits enfants de ma meilleure amie ont été sollicités pour faire leur liste au Père Noël. Sur cette liste, une seule ligne : faire un don à une association. Ils ont entre 20 et 30 ans. Ils sont sensibles aux injustices subies par les uns et les autres dans le monde. Pour eux aussi la solidarité a un sens.

Alors n'hésitez pas à vous inspirer d'eux ! Rayez de votre liste la tourniquette à vinaigrette, l'atomixer, le pistolet à gaufres, le canon à patates chantés par Boris Vian et faites un don.

Votre générosité est notre indépendance et l'assurance que partout où Terre des Hommes France agit, les droits humains sont défendus et promus auprès du plus grand nombre.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et n'oubliez pas que donner est le plus beau cadeau que vous pouvez vous faire !

sommaire

p . 3

dossier

Le combat universel pour les droits des femmes

p.4 Guatemala

p.6 Tunisie - Togo

p . 7

entre nous

Dons et prélèvement à la source

Votre avis compte !

p . 8

agenda

À PROPOS DU DÉFI

Défi - Magazine trimestriel de Terre des Hommes France - 10 bis rue Suger 93200 Saint-Denis | Tél. : 01 48 09 09 76 | Mail : tdhf@terredeshommes.fr | Association de loi 1901, sans appartenance politique ou religieuse | Reconnue d'utilité publique | Directrice de la publication : Lysiane André | Secrétariat de rédaction : Claire Seang | Graphisme et dessins : Claire Seang | Dépôt légal : décembre 2018 | N° de Commission paritaire : 52053 | N° ISSN : 0764 4108 | Impression et routage : Clumic Arts Graphiques | Cyclus Print mat blanc FSC Recycled Credit 90 g/m² | Crédit photos : Terre des Hommes France

www.terredeshommes.fr

LE COMBAT UNIVERSEL POUR LES DROITS DES FEMMES

Les femmes sont victimes de violences de toutes sortes : verbales, sexuelles, économiques... Et pourtant, partout, les mères sont respectées. Dans les sociétés les plus machistes, elles restent le pivot de la famille. Quand tout s'écroule, elles restent le dernier rempart contre la peur. Ce sont elles qui tiennent encore debout, avec dignité, face aux injustices dont elles et leurs enfants sont victimes. Avec le langage, les coutumes, la cuisine, les comptines ou encore les histoires traditionnelles, les mères, et plus généralement les femmes, transmettent un héritage culturel synonyme d'identité. C'est pourquoi elles sont de tous les combats dans nos projets.

Si ces derniers réussissent, c'est parce qu'ils prennent en compte la dimension culturelle dans laquelle ils sont ancrés et que Terre des Hommes n'impose pas de solutions élaborées par des experts. Apportées par nos partenaires, elles viennent directement du terrain en s'ancrant dans la culture locale. Si le droit culturel est souvent considéré comme un parent pauvre des droits fondamentaux, il a pourtant la même importance que les autres. Sans son respect, beaucoup de projets de développement sont voués à l'échec ou violent les droits fondamentaux. Le droit culturel n'est en rien du folklore : il est celui qui ouvre l'accès aux droits fondamentaux.





GUATEMALA :

« Je me considère comme une défenseure des droits des femmes et je continuerai à me battre pour cela ! »

Maria Cristina

Vice-présidente de la Commission Municipale des Femmes de Totonicapán



Les formations auxquelles vous avez participé portent notamment sur les droits humains, les droits des femmes et la transparence. Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Cela m'a vraiment aidée. Quand la Commission Municipale des Femmes a débuté, nous n'avions reçu aucune formation. Grâce au projet, nous avons été formées à nos droits et aux formalités administratives, nous savons comment présenter des projets. Plus personnellement, ma plus grande réussite est d'avoir acquis toutes ces connaissances et d'apprendre chaque jour l'essence même du travail d'une femme dans une organisation pour les droits des femmes. Avant, je n'avais l'appui de personne, j'allais aux réunions mais je me sentais inférieure aux autres car je suis une femme, et en plus de cela, autochtone et mère de famille. Et souvent, ce sont les personnes comme moi qui ne sont pas écoutées. Avec le projet, j'ai gagné en confiance et en connaissances et je suis à l'aise quand je dois exprimer mes opinions. J'ai fait des grands pas, je connais mes droits et mes obligations, et je sais comment travailler de manière transparente. Dans les assemblées communautaires, je demande la parole, je peux prendre des décisions en connaissance de cause, alors qu'avant, c'était les autres qui m'influençaient. Le projet nous a donc donné des racines qui aujourd'hui sont en train de fleurir avec notre participation. Dans ma vie de famille, ces formations m'ont

aussi aidée. J'échange avec mes filles et l'une d'entre elles est mère célibataire. Je la soutiens pour qu'elle se forme, pour qu'elle se valorise en tant que femme, et elle parvient à avancer grâce aux connaissances que je lui transmets. J'ai également un fils à qui j'apprends à valoriser les femmes, à les respecter, à éviter les remarques et les attitudes machistes.

Vous entreprenez aussi des actions pour sensibiliser les femmes. Comment le faites-vous et pourquoi est-ce important ?

Sensibiliser les femmes est important car nous savons ce qu'elles vivent au sein des communautés et parce que nous avons souffert des mêmes problèmes : machisme, discriminations, violences et impossibilité de participer à la vie de la communauté. Cette sensibilisation est importante, aussi parce que nous sommes peu aujourd'hui à pouvoir la faire et nous savons qu'il y a beaucoup de femmes qui subissent des violations de droits. Avec la réalisation de spots radios en espagnol et en quiché et d'autres actions de ce type, nous pouvons faire en sorte que les femmes connaissent leurs droits et qu'elles apprennent à se défendre.

Identifiez-vous des difficultés ou obstacles sur votre parcours ?

Il y a toujours des difficultés qui limitent notre participation. D'abord, la situation économique. Puis, les critiques. J'en reçois qui me blessent profondément comme :

Maria Cristina est une femme autochtone qui a bénéficié des formations organisées par le Mouvement Tzuk Kim-Pop (MTKP), en partenariat avec Terre des Hommes France. Devenue vice-présidente de la Commission Municipale des Femmes de Totonicapán, elle est au cœur d'une région du Guatemala fortement touchée par la pauvreté et composée à plus de 90 % d'Amérindiens. Les femmes y sont depuis longtemps victimes du machisme, du manque d'opportunités économiques et de l'inconsidération de leurs opinions dans les instances publiques locales. C'est donc l'histoire d'une longue lutte pour la dignité et pour les droits des femmes qu'elle a voulu partager avec nous.*

**La Commission Municipale des Femmes programme des rencontres, des activités et des événements pour les femmes. Elle soumet des propositions au Conseil Municipal de Développement où elle peut faire entendre sa voix et voter.*

« Sensibiliser les femmes est important car nous savons ce qu'elles vivent au sein des communautés (...) »

« J'ai fait des grands pas, je connais mes droits et mes obligations (...) »



« Cette femme sort beaucoup car elle domine son mari ! ». Le machisme ici est partout mais j'ai réussi à avoir le soutien de mon mari dans mon engagement. En fait, c'est vraiment une lutte permanente. Une autre difficulté provient du manque de temps. En tant que femmes, mères ou épouses, nous avons toutes nos activités. Enfin, la discrimination reste un grand obstacle et j'en ai beaucoup souffert dans les espaces de prise de décision. Parfois, les femmes y sont tout simplement ignorées mais cela ne nous a pas arrêtées et cela nous a même rendues plus fortes.

Quelles sont vos attentes et souhaits pour les femmes et pour vous-même ?

Mon rêve est de devenir une personne importante pour aider les femmes et mon peuple, mais nous avons besoin d'un environnement qui nous permette d'aider et d'être aidés. Je dirais donc que mon rêve est d'avoir un rôle clef dans la municipalité ou au département pour

pouvoir développer cela... Ou pourquoi pas devenir députée nationale pour défendre nos droits et échanger avec les femmes des autres pays sur nos différentes expériences !

Vous savez, j'ai été une victime, j'ai souffert de la discrimination, de la violence et cela me fait mal d'y repenser. Mais je peux affirmer aujourd'hui que j'ai survécu à cette situation douloureuse et je voudrais donc partager ce message avec toutes les autres femmes qui sont dans ce cheminement pour en sortir, pour qu'elles puissent elles aussi se dire « moi aussi je suis importante », « moi aussi je vauds beaucoup ». Je veux que nous, les femmes, nous nous rappelions de ce que nous valons, que nous sommes importantes, que nous pouvons faire très bien les choses, que nous sommes courageuses. C'est en cela que je me considère comme une défenseuse des droits des femmes et je continuerai à me battre pour cela !

Propos recueillis par
Yasmina Boumaza

L'info : le Guatemala en chiffres

+50 LANGUES

utilisées à travers le pays, 25 reconnues comme langues officielles, dont le **quiché**, parlé par une partie de la population **Maya**.



40% de la population totale est d'origine maya.

80%

des enfants et des jeunes vivant dans les zones rurales et issus des communautés autochtones vivent sous le seuil de pauvreté.



À PROPOS DU PROJET

Le projet* mené avec le Mouvement Tzuk Kim-Pop vise à améliorer la participation citoyenne, la bonne gouvernance locale et le respect des droits. Il a notamment pour objectif de renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les espaces de décision.



6 MUNICIPALITÉS BÉNÉFICIAIRES

1300 PARTICIPANTS

AUX ACTIVITÉS DU PROJET, DONT 81% DE FEMMES



Exemples d'activités : formations aux droits humains campagnes de sensibilisation, enquête sur la perception de la transparence...



*Le présent projet est co-financé par l'Agence Française de Développement. Néanmoins, les idées et les opinions présentées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.



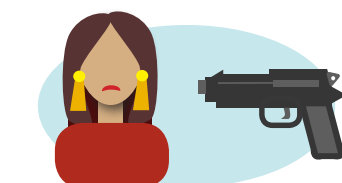
43%

DES FEMMES ne savent ni lire ni écrire.



4 ANNÉES DE SCOLARITÉ pour les filles (moyenne nationale)

2,6 ANNÉES DE SCOLARITÉ pour les filles vivant dans les régions à majorité autochtone.



Les féminicides font partie des violences quotidiennes subies par les femmes guatémaltèques.

2 CHAQUE JOUR, FEMMES SONT TUÉES.



TUNISIE :

Mobilisation citoyenne et féministe dans la région du Kef

Le combat pour les droits des femmes est aussi une cause que Karima, présidente de l'Association Femme et Citoyenneté (AFC) partenaire de Terre des Hommes France, connaît bien. Depuis 2011, cette féministe engagée mène un travail sans relâche pour faire reconnaître et appliquer pleinement l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie, pays aujourd'hui en pleine évolution législative et institutionnelle. À travers un travail de sensibilisation des femmes dans les espaces où elles peuvent se réunir, tels que les hammams ou les domiciles privés et également à travers l'accompagnement des femmes victimes de violences, le message de l'AFC est clair : *« Sans la reconnaissance effective de l'égalité totale entre les femmes et les hommes, de la pleine citoyenneté des femmes, de leur contribution au développement de notre pays, de la garantie de leurs droits économiques, sociaux et culturels ainsi que du respect de leur dignité et de leur intégrité physique, la Tunisie ne sera pas une société juste, égalitaire et démocratique ».*

► Retrouvez l'interview de Karima sur le site www.terredeshommes.fr

TOGO :

« Nous, les femmes. »

Dans la région des Hauts-Plateaux, au centre du Togo, la vie des femmes habitant en zones rurales ne sera plus jamais la même. Accompagnées par l'ONG Action Sud, partenaire de Terre des Hommes France, elles ont en effet décidé de passer à l'action. Pour elles, agir, c'est d'abord prendre connaissance de leurs droits, puis, prendre conscience de l'égalité homme-femme, et enfin, prendre des décisions pour leur propre vie. L'une des plus récentes a été de s'unir et de former les groupes « Assiwa », qui signifie très symboliquement « *Nous, les femmes* ». Le but : donner corps puis transmettre ce que les participantes ont retenu des activités de formation et de sensibilisation sur les droits, dispensées par Action Sud. *« Nous avons voulu réfléchir à notre condition de femmes pour l'améliorer et aussi pour améliorer celle de nos enfants »*, déclare une femme du groupe Assiwa du village de Kpatégan. *« On peut maintenant donner notre opinion car avant nous n'étions pas considérées dans le village »*, ajoute une femme provenant du village de Démé. Si cette réflexion et le changement qui l'accompagne se font pas à pas, une chose semble certaine aujourd'hui : elles, les femmes Assiwa, ne reviendront pas en arrière. Ainsi devenus de véritables espaces de vie où éveil des consciences rime avec solidarité, les groupes Assiwa semblent avoir de beaux jours devant eux.



► Visionnez l'interview de Romain, Directeur exécutif de l'ONG Action Sud sur le site www.terredeshommes.fr

+ Retrouvez également les informations sur les activités de la dernière année écoulée en consultant l'Essentiel 2017 sur le site www.terredeshommes.fr

DONS ET PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE :

Qu'est-ce qui change ?

Bonne nouvelle !

Le prélèvement de l'impôt à la source, qui sera mis en place dès 2019 en France, n'aura pas d'impact sur la déduction fiscale liée aux dons adressés aux associations. Vous continuerez donc de bénéficier de 66 % de déduction fiscale sur votre impôt sur le revenu. Ainsi, comme précédemment, si vous adressez un don de 100 € à Terre des Hommes France, celui-ci vous reviendra toujours à 34 € après déduction fiscale. Les seuls changements concernent la temporalité et les modalités pour bénéficier de cette déduction fiscale. Plusieurs cas de figure se présentent ensuite.



EXEMPLE N°1 **Vous avez été donateur en 2017...**
Vous avez donné 100 € (66 € déductibles) en 2017 et n'avez pas effectué de don en 2018.

Janvier 2019

Vous recevez un **acompte de 60 %** sur votre réduction d'impôt, soit 39,60 € (= 66 € x 60 %).

Septembre 2019

Vous devrez restituer à l'administration fiscale les 39,60 € reçus.

EXEMPLE N°2 **Vous avez été donateur en 2017 et en 2018...**
Vous avez donné 100 € (66 € déductibles) en 2017 et 150 € (99 € déductibles) en 2018.

Janvier 2019

Vous recevez un acompte de 60 % sur votre réduction d'impôt 2017, soit 39,60 € (= 66 € x 60 %).

Printemps 2019

Déclarez vos revenus et votre don de 150 € de l'année 2018.

Septembre 2019

Vous recevez le solde de la réduction d'impôt 2018, soit 59,40 € (= 99 € - 39,60 €).

EXEMPLE N°3 **Vous avez été donateur en 2018...**
Vous avez donné 100 € (66 € déductibles) dans l'année.

Printemps 2019

Déclarez vos revenus et votre don de 100 € de l'année 2018.

Septembre 2019

Vous recevez l'intégralité de la réduction d'impôt liée au don réalisé en 2018, soit 66 € (= 100 € x 66 %).

VOTRE AVIS SUR LE DÉFI COMPTE !

Quelles informations aimeriez-vous voir apparaître dans le magazine Défi ? Qu'est-ce qui vous plaît dans cette publication ?

Terre des Hommes France souhaite vous rendre acteurs et actrices de votre magazine sur la défense et la promotion des droits humains. Grâce à vos suggestions, nous pourrons ainsi travailler à rendre plus accessibles les informations relatives à l'actualité des droits humains, et aux projets que nous menons aux côtés des personnes vulnérables et soutenus par vos dons. Votre avis compte pour nous : il nous sera utile pour faire vivre ensemble le magazine de notre association et nos combats !

- Rédigez vos suggestions et vos remarques dans l'encart ci-dessous puis faites parvenir votre réponse à Terre des Hommes France en utilisant l'enveloppe T.
- Ou envoyez directement votre réponse à l'adresse mail suivante : com@terredeshommes.fr en précisant en objet **Défi**.

.....

LES 6 BONNES RAISONS DE DEVENIR ADHÉRENT !

1 VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR LES DROITS DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES MIGRANTS.

Terre des Hommes France soutient de nombreux projets à travers le monde sur l'ensemble de ces thématiques.

2 RECEVEZ CHEZ VOUS ET GRATUITEMENT NOTRE MAGAZINE TRIMESTRIEL

qui traite de l'actualité des droits humains à l'international pour mieux comprendre les enjeux liés aux droits et au développement.

3 PARTICIPEZ À NOS RENCONTRES ET ÉVÉNEMENTS

pour approfondir une thématique liée aux droits humains.

4 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

Terre des Hommes France est associée à de nombreux réseaux de plaidoyer en France et participe à des campagnes internationales de sensibilisation aux droits humains.

5 SOYEZ SOLIDAIRE SANS VOUS RUINER.

L'adhésion ne coûte que 40 € par an et seulement 10 € pour les étudiants ou personnes non imposables.

6 PARTICIPEZ À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET À NOS COMMISSIONS THÉMATIQUES

pour orienter les prochaines décisions stratégiques de l'association et ainsi agir concrètement pour un monde plus solidaire.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

À compléter et à retourner accompagné de votre RIB ou RIP.

Association bénéficiaire

Terre des Hommes France
10 bis rue Suger, 93200 - Saint-Denis

Identifiant créancier SEPA : FR21ZZZ401600

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Terre des Hommes France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de Terre des Hommes France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

SIGNATURE :

DATE ET LIEU :

MES COORDONNÉES BANCAIRES

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant contenues dans notre base de données, et ce, sur simple lettre adressée au siège de l'association.

IBAN

BIC

Établissement bancaire :

SOUTENEZ-NOUS !

BULLETIN À RETOURNER À TERRE DES HOMMES FRANCE AVEC L'ENVELOPPE T

EN FAISANT UN DON :

➔ Je fais un **don unique par chèque** à l'ordre de *Terre des Hommes France* d'un montant de :

100 € 50 € 20 €

soit après déduction fiscale

➔ 34 € ➔ 17 € ➔ 6,80 €

don libre de :

J'envoie par la suite mon chèque correspondant et ce bulletin rempli avec l'enveloppe T jointe au Défi.

➔ Je fais un **don régulier par prélèvement bancaire** à l'ordre de :

40 € 25 € 10 € €

sur une base :

mensuelle trimestrielle annuelle

- Je remplis ensuite l'autorisation de prélèvement SEPA automatique située au dos de ce bulletin.
- Je joins mon RIB ou RIP.
- J'envoie le tout avec l'enveloppe T jointe au Défi.

➔ Je fais un **don par internet** sur le site de *Terre des Hommes France* en me connectant à l'adresse suivante :

www.terredeshommes.fr

EN DEVENANT ADHÉRENT 2019 :

➔ **Au tarif normal :** 40 €

➔ **Au tarif réduit :** 10 €

*étudiants et
personnes non imposables*

À l'instar des dons, 66 % du montant de la cotisation est déductible de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. L'adhésion de 40 € vous revient réellement à 12,60 €.

J'envoie par la suite mon chèque correspondant et ce bulletin rempli avec l'enveloppe T jointe au Défi.

MES COORDONNÉES

DE1812

Mme M.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE : /

Je communique mon e-mail pour recevoir des informations actualisées sur Terre des Hommes France :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant contenues dans notre base de données, et ce, sur simple lettre adressée au siège de l'association.



Terre des Hommes France, reconnue d'utilité publique, est membre du Comité de la Charte du Don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. À ce titre, l'association s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion.

Délégation de Charentes (16)

Vente de livres d'occasion

14 - 26 janvier : Couvent des Récollets, Salle Prieuré à Cognac

Délégation du Doubs (25)

Ventes solidaires

10 - 16 décembre : sur le marché de Noël, Square Saint-Amour à Besançon

17 - 24 décembre : Passage Pasteur, Place du 5 septembre à Besançon

Marche pour les migrants

18 décembre : dans la ville de Besançon

Délégation du Jura (39)

Ventes solidaires

15 - 24 décembre : opération bougies dans tout le département

20 décembre : sur le marché de Noël, Oppidum de Champagnole

Loto solidaire

13 janvier : Oppidum de Champagnole

MERCI

À TOUTES ET À TOUS,
ADHÉRENTS, BÉNÉVOLES, DONATEURS
ET JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !



POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

10 bis rue Suger
93200 SAINT-DENIS
01.48.09.09.76

tdhf@terredeshommes.fr

 @TerreDesHommesFrance

 @TerreDesHommes_

 @tdh_france